

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 28 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Une correspondance adressée d'Athènes à la *Patrie* rapporte que le nouveau cabinet hellénique a reçu une adresse du commerce de Syra pour le féliciter de la politique de paix qu'il vient d'inaugurer. Elle ajoute que le gouvernement grec a suspendu la formation dans les provinces des bataillons de volontaires.

Si la mesure a été prise, elle fait honneur au courage civique des nouveaux ministres.

Mais faut-il ajouter foi à ce qu'affirme le journal la *Turquie* ?

D'après cette feuille, M. Zaïmis et ses collègues auraient déclaré, dans une proclamation au peuple grec, que leur acquiescement a été forcé, que l'armée et la marine de la Grèce n'étaient point prêtes pour une guerre, et que leur adhésion momentanée aux vœux de l'Europe n'engageait nullement l'avenir du pays ?

Cette proclamation, si le nouveau ministère d'Athènes s'en était rendu coupable, serait doublement à regretter. Elle constituerait d'abord un acte déplorable de faiblesse devant la nation ; elle serait, de plus, le fait le plus impolitique qu'on puisse imaginer.

Nous trouvons la dépêche suivante dans l'*Indépendance belge* :

« Londres, le 11 février : — La note par laquelle la Grèce adhère à la déclaration de la conférence est concise. Elle est accompagnée de réserves.

• Le gouvernement hellénique adressera à

la nation une proclamation expliquant les motifs de son adhésion. »

L'*Avenir national*, d'après une dépêche particulière, prétend que le roi Georges n'aurait donné son adhésion aux délibérations de la conférence de Paris qu'après avoir inutilement écrit à l'Empereur des Français.

Nous croyons pouvoir affirmer que le roi Georges n'a pas du tout écrit la lettre qu'on lui attribue, et nous ne voyons pas d'ailleurs ce qu'il aurait pu solliciter de l'Empereur Napoléon, en présence de la déclaration collective des puissances.

Les dépêches de Constantinople mentionnent quelques changements importants dans le personnel du cabinet en Turquie. La création d'un ministère de l'intérieur et la réunion du département des affaires étrangères au grand-vizirat, sont les traits les plus saillants de ce mouvement politique administratif.

D'après un télégramme de Jassy, adressé à la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, la nouvelle de la dissolution de la Chambre des députés de Roumanie aurait été accueillie dans cette ville par un enthousiasme général. La population aurait spontanément illuminé.

On lit dans le *Journal officiel du soir* :

La mission militaire française, qui, sur la demande du gouvernement des Principautés-Unies, avait été envoyée à Bucharest, a été rappelée par ordre du gouvernement de l'Empereur.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, journal

de Berlin, fait observer que les articles alarmants publiés dans la presse parisienne sont dus à des excitations parties de l'Autriche et de l'Allemagne du Sud.

La *Gazette* cite en particulier, à l'appui de son dire, un article irritant envoyé de Roumanie à la *Nouvelle Presse libre* et dirigé contre la Prusse, ainsi que d'autres articles du même genre publiés par l'*Orient*, de Vienne, et par la *Gazette bavaroise* (*Landeszeitung*).

On mande de Madrid, le 12 février, soir :

La *Correspondencia* dit que, dans la panique causée par les coups de feu tirés en l'air dans la rue Saint-Jérôme pendant la séance d'ouverture des Cortès, plusieurs personnes ont eu les bras ou les jambes cassés.

On a arrêté un individu qui portait un tromblon caché sous son manteau.

Aujourd'hui, la Chambre a élu président M. Rivero (démocrate) par 168 voix contre 50 données à M. Orense.

Ont été élus vice-présidents : MM. Vega-Armijo (union libérale), Martos (démocrate), Cantero (progressiste), C. Valera (démocrate-progressiste).

Ont été élus secrétaires : MM. Sardeal, Llano y Persi, Célestino de Olozaga et Ruano.

On télégraphie de New-York, le 15 février :

Le général Grant a reçu la notification que son élection était ratifiée.

Il a répondu qu'il choisirait pour ministres des hommes dévoués aux principes d'économie et de diminution des dépenses de l'Etat, mais qu'il ne ferait pas connaître leurs noms avant d'en avoir informé le Sénat.

On lit dans la *France* :

Plusieurs journaux ont prétendu que le gouvernement français augmentait les approvisionnements et les moyens de défense du corps expéditionnaire à Civita-Vecchia.

Aucun incident ne justifierait évidemment une mesure pareille, et nos renseignements la contredisent de la manière la plus formelle.

L'équipée des Ouled-Sidi-Cheikh est terminée. Ces nomades envahisseurs n'ont décidément pas eu de chance. Battus par nos troupes à Ayn-Madhy et mis en fuite avec une vigueur dont ils conserveront le souvenir, ils viennent de tomber entre les mains de Si-Sliman-ben-Caddour, chef de la fraction de leur tribu restée fidèle, qui les a « raziés. »

Le mot est écrit dans la dépêche qui annonce ce succès au gouverneur général de l'Algérie.

Deux mille huit cents chameaux chargés de butin ont été le prix de ce fait d'armes.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Un télégramme de Nice nous apprend que S. A. Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères du sultan, a succombé le 12 au soir, à Nice, aux suites de la maladie dont il était atteint depuis quelques mois.

En annonçant cette nouvelle, le *Journal officiel* ajoute :

« La mort de cet homme d'Etat éminent, qui a pris une part considérable aux affaires de son

BURLINGTON.

28

LE VOLONTAIRE DE ZUMALACARREGUY

Par M. A. DU CASSE.

(Suite.)

Après avoir bien réfléchi à ce qu'il avait à faire, notre ami Poriace, qui malheureusement dans cette circonstance, ne pouvait prendre conseil de son cher Patau, résolut de chercher à avoir à tout prix des nouvelles des deux pauvres femmes dont il perdit la trace depuis la fameuse nuit où il avait rejoint le bataillon carliste. Pensant que la dernière connaissance qu'il avait été à même de faire avec l'aide-de-camp du général dans leur course nocturne de la veille lui permettrait de l'aller voir, il se rendit auprès de lui, et, par des questions adroites, essaya de connaître le sort des personnes qui lui tenaient tant au cœur. Il apprit, en effet, plusieurs choses d'un grand intérêt pour lui. Il sut que le frère d'Alina de Rosamarès, blessé dans un combat un mois auparavant, avait été laissé dans un petit château, près de Zucarramurdy; que sa mère, sa sœur, étaient venues le chercher pour l'emmener avec elles; que, surprises par une *partida* christinos, ces dames et le blessé avaient couché une nuit dans un monastère, et, après

avoir rallié les carlistes dans le Bastan, s'étaient rendues, à travers mille dangers, auprès du roi à Onate, la veille même du départ de Sa Majesté pour rallier l'armée de Zumalacarreguy. Mais depuis, le sort des Rosamarès était complètement inconnu à l'aide-de-camp. Il avait bien entendu dire que la comtesse, on ne savait pourquoi, à la suite d'un entretien avec don Carlos, avait reçu l'ordre de se retirer dans ses terres dans les Asturies; qu'elle était partie avec son fils et sa fille, très-désespérés les uns et les autres; mais personne ne pouvait affirmer l'exactitude de ces détails, ni la cause d'une disgrâce qui avait étonné tout le monde.

On comprend combien le récit de l'officier était intéressant pour le malheureux Poriace. Il avait écouté tout cela avec une attention dont on peut se rendre compte. L'aide-de-camp du général était loin de se douter de l'importance que son compagnon de la nuit attachait à ces détails. Seul, peut-être, dans l'armée royale, Poriace était à même d'expliquer la raison de la disgrâce dont la marquise venait d'être frappée.

Après un moment de silence et de réflexion, Poriace dit tout-à-coup à l'officier, qui parlait assez bien le français, comme la plupart des aides-de-camp du général :

— Voulez-vous me rendre un grand service, monsieur ?

— Très-volontiers.

— Venez avec moi trouver le général et traduisez-lui mes paroles.

— Rien de plus facile, l'oncle Thomas est toujours accessible pour nous autres, et si ce que vous avez à lui demander est juste, il vous l'accordera, soyez en sûr.

Il se dirigèrent vers Zumalacarreguy, qui venait de donner quelques ordres et se tenait assis au pied d'un arbre, la tête dans sa main gauche, la droite sur le genou et le corps à moitié enveloppé dans son large manteau.

L'aide-de-camp s'avança respectueusement.

— Que veux-tu ? lui dit affectueusement le général en levant la tête.

— Général, le nouveau sous-lieutenant français voudrait vous dire un mot.

— Qu'il approche.

Sur un signe, Poriace avança et, faisant un effort sur lui-même, demanda nettement à Zumalacarreguy un congé de quarante-huit heures.

— Déjà, exclama le général, et pourquoi faire, pour aller où ?

— Pour aller trouver le roi.

— Le roi ! s'écria le général en se levant brusquement. Et qu'a-t-il besoin d'aller voir le roi ? Notre seigneur don Carlos a ses officiers et n'a pas besoin des

miens. Je refuse.

— Mais... voulut essayer de dire Poriace.

— Assez, reprit Zumalacarreguy lançant un coup-d'œil impérieux au pauvre sous-lieutenant et lui faisant signe de la main d'avoir à se retirer.

— Encore un qui voudrait, à l'aide de ses protections, murmura tout bas le général, se faire attacher à la cour d'Onate. Comme si nous avions besoin d'officiers de cour, de chambellans et d'autres. Ne sera-t-il donc pas temps d'engraisser tous les fainéants de cette espèce lorsque nous serons à Madrid, si jamais nous y arrivons ? Le roi, au lieu de payer tous ces gens inutiles, ferait bien mieux de m'envoyer la solde pour les combattants qui sont les seuls et les vrais défenseurs de la cause. Voilà dix jours qu'on n'a donné aux troupes un douro. Cependant, l'argent ne doit pas manquer dans les coffres du roi.

Zumalacarreguy fut interrompu dans ses réflexions par un officier qui lui apporta une lettre dont il prit lecture à l'instant même.

— C'est bien ! dit-il à l'officier qui attendait ses ordres; dès que Ximénès se présentera, vous le ferez venir ici. Envoyez-moi Gomez.

Gomez était son chef d'état-major général.

— Mon cher Gomez, dit-il à cet officier, le plus utile compagnon de ses travaux, quand le chef d'état-major

pays, laissera un grand vide en Turquie et causera partout un vif sentiment de regret.

Fuad-Pacha était, en effet, une des personnalités les plus éminentes de la Turquie, comme il en était aussi un des esprits les plus cultivés.

L'émotion causée, il y a quelques mois, par le bruit qu'il allait se retirer de la vie politique, suffit, à donner la mesure de son importance, et du vide que va laisser, dans les conseils de la Porte, sa mort prématurée. Il n'était âgé que de cinquante-quatre ans.

La première conséquence de cette mort va être une modification ministérielle à Constantinople, car Fuad-Pacha, on le sait, avait conservé pendant son voyage à l'étranger le titre de ministre des affaires étrangères.

Ajoutons que Fuad-Pacha était un esprit essentiellement français et qu'il laissera, dans le cercle de ceux qu'il ont connu, non moins de regrets comme homme du monde que comme homme d'Etat.

Djemil-Pacha, ambassadeur de la Porte-Ottomane, est parti pour Nice. Il va présider aux préparatifs de la translation des restes mortels de Fuad-Pacha à Constantinople. C'est sur un bâtiment de l'Etat que le cercueil de l'illustre défunt sera transporté dans sa patrie.

L'affaire de la rue Penthievre.

Voici les détails donnés par le *Figaro* au sujet de l'affaire de la rue Penthievre, affaire qui était appelée à avoir un grand retentissement, et qui va disparaître :

Le principal accusé est le comte Kzidniakowski, Polonais d'origine; son complice, né en Pologne aussi, mais de souche française, se nomme Masson; la victime choisie était le duc Roger de Beaufremond; la personne grâce à qui tout a été découvert est M^{me} Belval, plus connue sous le nom d'Anna de Narbonne.

Le duc de Beaufremond est un homme de cinquante ans environ, grand, mince, de haute mine, châtin, légèrement chauve, à la barbe grisonnante, et tenant toujours un monocle dans l'œil; portant la toilette fermée, mi à l'anglaise, mi à la militaire.

Le duc habite, 11, avenue Percier, un rez-de-chaussée élevé, somptueusement aménagé.

M^{me} Belval demeure 36, rue Penthievre. Son appartement, plutôt confortable que somptueux, est au troisième étage du second corps de logis, qui donne sur la cour.

Il se compose d'une antichambre-couloir servant de dégagement à toutes les pièces, dont aucune ne commande l'autre et qui sont disposées dans cet ordre, en prenant à gauche de l'entrée : le salon, la salle à manger, dont la porte fait face à l'entrée de l'appartement, la chambre à coucher et le boudoir, où eut lieu l'arrestation; au delà est un second escalier pour le service.

M^{me} Belval est une grande et belle blonde de vingt-quatre ans — juste — au bel œil noir; elle est élancée et ne semble pas de très-grande santé; d'origine infime, ses hautes relations lui ont donné le vrai vernis du monde; elle est d'une grande élégance et ses mouvements sont d'une très-gracieuse souplesse, tout comme son esprit. — En lui supposant l'âme perverse, c'était réellement la femme qu'il fallait pour la criminelle entreprise du comte Kzidniakowski.

Le comte demeurait lui-même en meublé, 3, rue Boudreau — à côté du président du Corps-Législatif; il occupait un appartement de deux pièces, au rez-de-chaussée, qu'il louait au prix de 250 francs par mois. Son complice, M. Masson, habitait à Plaisance une chambre d'étudiant.

Le comte avait fait la connaissance de M^{me} Belval dans une maison tierce et par l'entremise d'un prince polonais de ses amis; jamais il n'y avait eu entre elle et lui que des relations tout indifférentes. Quelques jours avant l'arrestation, le comte vint et lui fit la proposition d'offrir à un monsieur qu'il ne nomma pas, un bonbon qui devait lui faire quitter le bal de l'Opéra.

C'était une farce. Le comte insista alors pour que madame Belval écrivît à la personne une lettre qui donnât rendez-vous à l'Opéra, Madame Belval refusa, et, quand le comte revint, il lui dit que lui-même avait écrit de sa main, en contrefaisant son écriture, et qu'on viendrait au bal.

Le comte avait parlé de vingt mille francs que jamais ne vit madame Belval; le comte, du reste, ne les avait pas; il surfaisait ses moyens pécuniaires, et bien que sa mère, encore vivante et habitant la Pologne, jouisse d'une belle fortune, le fils ne disposait à Paris que de moyens très-restreints.

Ce ne fut que samedi, à cinq heures, que le comte, pressé par M^{me} Belval, lui avoua qu'il ne s'agissait pas d'une farce, mais bien d'un empoisonnement par des bonbons préparés. Il s'en alla ensuite, donnant rendez-vous pour minuit.

Dès qu'elle fut seul, M^{me} Belval descendit, sauta dans une voiture, et se fit conduire rue Cambacérés, 10 — la maison même où Philippe commit son dernier assassinat — chez M. Ludet, commissaire de police, qui, n'étant pas de service ce jour-là, et son travail achevé, était parti.

M^{me} Belval se rendit alors, 84, rue de Provence, chez un autre commissaire de police, M. Bellanger, qu'il fallut chercher au théâtre et qui ne crut pas d'abord à un crime, tant la chose lui parut invraisemblable; pourtant il envoya la sollicituse, 4, rue de Stockholm, chez M. Crépy, son collègue du quartier qu'habitait M^{me} Belval. Il vint bientôt rejoindre lui-même son collègue.

Il était alors plus de dix heures du soir, M^{me} Belval avait dépensé quatre heures en

courses; le bureau de M. Crépy était fermé, M^{me} Belval alla trouver le commissaire chez lui : il était couché, et là, devant lui et M. Bellanger, elle renouvela ses affirmations. M. Crépy s'habilla vivement et se rendit avec M. Bellanger, 36, rue de Penthievre, où M^{me} Belval, qui les avait précédés, leur ouvrit la porte.

— Il est là, dit-elle en montrant son boudoir; mais il ne m'a pas encore donné les bonbons, attendez un moment, je suis certaine qu'il les a sur lui.

Elle entra dans la salle à manger, traversa la chambre à coucher et regagna le boudoir, où attendait le comte en habit de bal.

Les deux commissaires, craignant un éveil et une fuite par l'escalier de service qu'ils soupçonnaient avec raison, entrèrent aussitôt dans le boudoir, qu'ils avaient gagné par le corridor; ils se trouvèrent face à face avec le comte, qui se leva.

C'est un homme de vingt-six ans, de haute taille; la tête est grosse, sous une chevelure chatain et dans une barbe presque inculte; la moustache est hérissée, l'œil est presque sauvage. On verra tout-à-l'heure que chez lui la physionomie ne ment pas.

Ce fut M. Crépy qui prit la parole.

— Que faites-vous ici, monsieur?

— Qui êtes-vous? fit le comte.

— Nous sommes commissaires de police, et nous vous demandons s'il est vrai que vous venez ici pour conduire madame à l'Opéra.

— C'est vrai.

— Eh bien! continua M. Crépy, si vous allez à l'Opéra, vous devez avoir des bonbons sur vous, donnez-les moi.

Le comte sortit de sa poche un sac de la maison Boissier, contenant onze papillottes.

— Parfait, continua le commissaire, ceux-ci sont les bons... Où sont les autres?

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Alors, si vous le voulez bien, nous allons vous fouiller.

— Faites.

On trouva sur lui 241 francs, des cartes de visite et — ne faut-il pas qu'il y ait toujours un côté ridicule dans les choses les plus graves — des reconnaissances du Mont-de-Piété.

Quant aux bonbons, rien.

— Mais j'oubliais de vous dire, s'écria M^{me} Belval, qu'il a un ami qui attend en bas dans une voiture.

— Eh! pourquoi ne pas l'avoir dit plus tôt!... Pour peu qu'il ait soupçonné quelque chose, il sera filé.

Et M. Crépy descendit lui-même l'escalier, laissant le comte avec M. Bellanger. Ces messieurs n'avaient aucun agent avec eux. Avant de descendre, M. Crépy avait demandé le nom du monsieur qui se trouvait dans la voiture.

Il ouvrit la portière.

— Monsieur Masson! dit-il.

— Quoi! fait un domino.

— Je vous arrête, venez donc.

Le domino perdit la tête littéralement et suivit sans la moindre résistance. Ici se présenta un sérieux ennui pour le commissaire, qui trouva dans la plus complète obscurité l'escalier, qu'on venait d'éteindre. Avec son prisonnier, il monta à tâtons.

Tout-à-coup il entendit la chute d'un petit paquet.

— Qu'est-ce ça? fit-il.

— Rien! répondit-on.

— Pardon; je vous garantis que j'ai entendu tomber quelque chose; vous allez voir. Et le commissaire fit briller une allumette.

Il trouva en effet un bout de papier renfermant deux papillottes semblables aux onze autres saisies sur le comte.

— C'est vous qui avez jeté ça?

— Non.

— Pardon, c'est vous ou moi, et comme je vous affirme que ce n'est pas moi, ce doit être vous.

M. Masson avoua.

— Au reste, continua M. Crépy, je sais tout; vous vouliez empoisonner quelqu'un avec ces bonbons.

— C'est vrai; je devais les empoisonner avec de la nicotine; c'était chose convenue; mais je ne l'eusse pas fait.

Dès le commencement se présente, on le voit, le système de défense de M. Masson, qui n'aurait obéi qu'à l'influence de supériorité de caste de son complice.

On arriva à l'appartement, et les deux prisonniers furent confrontés. La scène est facile à dessiner: d'une part deux accusés, là deux magistrats, et au milieu une femme, la dénonciatrice.

Si l'on ajoute à cela comme mise en scène l'habit de bal de l'un, le domino de l'autre et la pâleur mortelle de M^{me} Belval, dont l'émotion, soutenue pendant six longues heures de courses, grandissait encore au moment de voir une issue — dénouement suprême — à cette première scène de ce grand drame... Et tout cela à la clarté d'une lampe, dans un salon dont le tapis et les portières étouffaient tout le bruit... L'étudiant tremblait, le comte paraissait impassible, la femme appuyée à une chaise se tenait droite, grandie encore par la raideur qu'elle opposait à son émotion, très-pâle sous ses cheveux blonds et sa toilette tourmentée.

Il y eut là une seconde de silence, une seule qui dut être un siècle pour tous; une question allait être posée par l'un des magistrats, et la réponse — un *oui* ou un *non* — au moment même, allait faire peut-être de ces deux hommes, des assassins.

— Est-il vrai, demanda lentement, en s'adressant au comte, l'un des commissaires, que vous vouliez empoisonner quelqu'un?

Le comte leva la tête, eut un éclair d'hésitation, puis répondit :

fut auprès de lui, nous allons attaquer ce soir et détruire cet abominable repaire de brigands dont l'asile est la vieille tour de l'église à Villafranca; donnez des ordres pour que les troupes se mettent en marche dans une heure. Vous expédiez un officier sûr au roi pour savoir s'il m'autorise à mettre le feu à l'église, en cas où les christinos refuseraient de se rendre, et si l'on veut enfin nous donner de l'argent. Ah! envoyez-moi le capitaine Henriquez, que je lui donne moi-même ses instructions et puis vous ferez partir, le plus vite possible, le capitaine Gauthier de la Tour et sa compagnie. Il aura l'ordre de réunir sur la rive droite de la rivière d'Aragon, près de son embouchure dans l'Ebre, tous les bateaux et toutes les barques qu'il pourra rassembler.

Gomez s'éloigna, et, un instant après, le capitaine Henriquez se présenta devant le général qui, après avoir allumé familièrement son cigare au sien, lui dit d'un air de bonne humeur :

— Eh bien! mon pauvre camarade, je t'ai fait de la peine ce matin. Que veux-tu! il n'était pas en mon pouvoir de sauver ton cousin. Sais-tu que par sa trahison l'armée perd un riche convoi qui nous eût été fort utile?

— Fort utile, en effet, reprit Henriquez en continuant à fumer aussi tranquillement que s'il n'eût pas

été question de l'existence de son parent; nous ne sommes pas riches en ce moment. Voilà dix jours que la paie n'a pas été faite, et quand on n'a guère que cela pour vivre, ça n'est pas drôle.

Zumalacarreguy frôna le sourcil, et comme il n'aimait pas beaucoup les récriminations, surtout lorsqu'elles étaient justes et qu'il n'y pouvait satisfaire, il rompit brusquement les chiens.

— Henriquez, dit-il, tu vas monter à cheval avec ton escadron, tu te porteras à deux lieues d'ici, vers l'embouchure de l'Aragon, tu reconnaitras le gué qui se trouve en cet endroit, tu le feras jalonner par tes cavaliers et tu aideras au besoin le capitaine Gauthier de la Tour, du 5^e de Navarre, à s'emparer des barques le long de la rivière. Si tu te trouvais en face de forces trop supérieures, ce que je ne pense pas, mais ce dont il faut toujours se méfier dans un pays qui n'est pas entièrement sûr, tu reviendras au galop me prévenir, et les lanciers prendraient en croupe les hommes de la compagnie de Gauthier.

— Quand dois-je exécuter cet ordre? dit Henriquez.

— De suite.

— Alors, je vais faire sonner à cheval.

— Va.

XXII. — LA TOUR DE VILLAFRANCA.

Bientôt tout fut en rumeur dans le camp carliste, le bruit du départ s'était répandu. D'après les uns, on avait manqué l'enlèvement d'un convoi, et l'on se portait sur les plaines de Pampelune pour essayer de le joindre; d'après les autres, on allait franchir l'Ebre et marcher sur Madrid. Il y avait encore des Navarrais qui prétendaient qu'on allait passer une revue du roi, et qu'ils s'apprétaient à faire fête à leur seigneur Don Carlos.

Pendant ce temps-là, le pauvre Poriace, moitié couché sur son lit de paille, ayant à ses pieds le fidèle Patau roulé le museau entre les jambes, causait tristement avec son ami Gauthier de la Tour, auquel il racontait sa mésaventure.

— Pardieu, mon brave camarade, si vous m'aviez consulté, avant d'aller parler au général, lui dit le capitaine, je vous aurais bien empêché de faire une pareille école. Rien n'est plus désagréable à l'oncle Thomas que de voir un des officiers s'approcher du roi. Le roi promène avec lui une cour qui absorbe une partie des ressources, et c'est là pour Zumalacarreguy un sujet perpétuel de colère.

— Mais qu'a donc pensé le général lorsque je lui ai demandé de m'absenter deux jours?

— Tout bonnement, j'en suis persuadé, et je parierais, que vous cherchiez à vous rendre auprès de Don Carlos pour obtenir de lui une position dans sa maison.

— Il est dans l'erreur. Mais que faire? car enfin il faut absolument que je sache où elles sont. Il faut que je voie le roi.

— A ça, mon bon ami, pourquoi diable ce désir immodéré de voir S. M. Charles V. Ah! pardieu, allez, il n'est pas plus beau qu'un autre, et...

— Je vous l'ai dit, un devoir impérieux...

Peut-être une fois sur la pente des aveux, Poriace allait-il se laisser aller à en dire plus long; mais un roulement du tambour de garde à la police du 5^e bataillon de Navarre l'arrêta court.

— Tiens, dit Gauthier, en se levant brusquement, il paraît que nous allons avoir du nouveau. On bat à l'ordre pour les capitaines; à tout-à-l'heure, mon camarade; attendez-moi, je vais près du commandant.

Le capitaine Gauthier ne tarda pas à revenir.

— Allons, dit-il à Poriace du plus loin qu'il l'aperçut, en route, mon camarade.

— Et où allons-nous encore? fit le nouvel enseigne.

— On doit me dire cela tout-à-l'heure; il paraît que le bataillon est chargé de faire l'avant-garde, et notre compagnie l'avant-garde du bataillon.

— Oui !

Ce fut tout, ce devait être tout. On les emmena, laissant seule cette femme qui, par sa persistance, venait de sauver la vie d'un homme qui, à cette heure, riait au foyer de l'Opéra. Que dut-il se passer quand, après ces longues heures de fièvre, elle demeura seule, venant de voir partir ceux qui avaient voulu la pousser dans le crime ?

Deux voitures emmenèrent les quatre personnes ; le comte occupait la première avec M. Bellanger ; M. Crépy était dans la seconde avec M. Masson. Il est à remarquer que jusqu'alors le nom du duc de Bauffremont n'avait été prononcé par personne, et que M^{me} Belval — comme les deux commissaires — l'ignorait.

M. Crépy le fit adroitement dire par M. Masson, qui fut ensuite détenu rue de Vienne, tandis que le comte était retenu au poste de la rue Druot. Il avait été mis aux mains de M. Dubois, officier de paix.

En entrant dans le poste, le comte avisa trois épées qui se trouvaient au ratelier du corps-de-garde des sergents de ville.

— Sont-elles bien trempées ces lames ? demanda-t-il.

— Mais oui, fit l'officier de paix.

Et le comte s'approchant :

— Voulez-vous me permettre...

— Pas du tout.

Et M. Dubois les fit enlever.

Le lendemain les deux prisonniers furent conduits au bureau de M. Crépy, qui, en qualité de commissaire de police du quartier de la rue Penthièvre, devait faire la première instruction. Ils y passèrent la journée et y prirent leur repas, le comte mangeant le premier et cédant ensuite la place à M. Masson, qui attendait respectueusement.

Ils passèrent ainsi deux jours dans le bureau du secrétaire du commissariat, s'étant engagés à ne pas se dire un mot et surveillés par un seul sergent de ville, tandis que M. Crépy prenait des renseignements au dehors et allait du domicile du comte, rue Boudreau, à celui de M. Masson, à Plaisance.

Dans le premier fut trouvé un télégramme adressé de Londres à Ostende par la princesse de Bauffremont au comte, et qui jouera un grand rôle au procès. Chez M. Masson, on a trouvé des fioles qui n'ont pas encore été analysées.

L'affaire en est là.

En prenant définitivement congé de M. Crépy, M. Masson l'a prié de recommander d'entourer de la surveillance la plus grande son complice, qui par signes l'avait engagé à s'étrangler.

L'affaire Kzidniakowski vient d'avoir un dénouement plus rapide qu'on n'eût pu le prévoir ; elle s'est terminée par une ordonnance de non lieu, rendue à la suite de l'analyse chimique des bonbons découverts dans l'esca-

lier où ils avaient été jetés par M. Masson.

La famille de M. de Bauffremont avait fait, en outre, de nombreuses démarches en haut lieu pour obtenir que l'instruction ne fût pas poursuivie et arriver à étouffer le plus tôt possible cette affaire, qui a fait tant de bruit depuis huit jours.

Les deux prévenus étant étrangers et n'ayant pu justifier de moyens d'existence suffisants, ont été reconduits à la frontière mardi soir.

Le comte Kzidniakowski était depuis longtemps dans une situation assez précaire ; l'an dernier, il avait eu déjà de sérieux embarras d'argent, car quelque temps après avoir fait la connaissance de M^{me} Belval, il était venu chez elle pour la prier de lui négocier des reconnaissances du Mont-de-Piété appartenant à sa maîtresse. C'est cette circonstance que M^{me} Belval s'est heureusement rappelée, lorsque M. Kzidniakowski est venu lui proposer d'offrir des bonbons à M. de Bauffremont, et qui a éveillé ses soupçons.

M^{me} Belval a fait preuve, dans toute cette affaire, d'une grande présence d'esprit ; car le Polonais est venu, à trois reprises différentes, lui proposer de l'aider dans le crime qu'il méditait. Et lorsqu'il a fini par lui confesser que c'était un empoisonnement qu'il voulait, il le lui a dit d'une façon qui pouvait faire supposer à la malheureuse femme qu'elle deviendrait sa victime au cas où elle refuserait d'être sa complice.

Quant à Masson, il n'avait pour vivre qu'une place qui lui rapportait environ quatre-vingts francs par mois. Ce malheureux, — tout l'a prouvé depuis le début de l'instruction — n'a agi que sous l'influence de son compatriote, qui possédait sur lui une étrange autorité.

M^{me} Belval elle-même avoue qu'elle se fût reproché toute sa vie d'avoir compromis Masson qui, à son avis, ne pouvait avoir été coupable que de faiblesse.

Si l'affaire est terminée judiciairement, elle pourrait ne point l'être tout-à-fait, du moins, pour la courageuse femme à l'énergie de laquelle on a dû l'arrestation de deux complices. M^{me} Belval est aujourd'hui fort inquiète des suites que pourrait avoir sa dénonciation si louable pourtant ; elle a reçu hier une étrange visite qui a porté son inquiétude au plus haut degré, c'est une soi-disant Anglaise, fort bien vêtue, couverte de velours et de fourrure, qui s'est introduite dans l'appartement de la rue Penthièvre et a demandé à M^{me} Belval un entretien particulier, lequel s'est résumé en une demande en secours d'argent.

M. de Bauffremont, avant son départ, n'est pas allé remercier celle à qui il devait la vie ; mais on nous assure que le Jockey Club a l'intention d'offrir un souvenir à M^{me} Belval ; on n'hésite actuellement que sur le choix du cadeau.

(Figaro).

Quelques minutes plus tard, la compagnie de Gauthier partait en effet, suivant les lanciers du capitaine Henriquez. A ce moment on vit un petit vieillard, habillé, comme un bourgeois de la campagne, d'une cape fourrée, et monté sur une très-belle mule, traverser le camp, se dirigeant vers l'arbre au pied duquel se tenait le général.

— Bonjour, Ximénès, lui dit amicalement le capitaine Gauthier en passant près de lui. Où allons-nous ?

— A Villafranca, répondit sans s'arrêter celui que la Tour avait appelé Ximénès.

— Singulière chose que la guerre, dit le capitaine en bourrant son brûle-gueule, et f... chose que la guerre civile.

— Pourquoi dites-vous cela ? fit Poriace.

— Vous voyez bien ce petit vieux à cheveux blancs que nous venons de croiser ?

— Oui.

— Vous ne le connaissez pas encore, mais nous autres vieux soldats de la faction, nous le connaissons tous : c'est le chef des espions de Zumalacarréguy ; c'est lui qui va guider nos troupes sur Villafranca que nous allons détruire.

— Ah !

— Et savez-vous qui commande la tour fortifiée de

l'église ? le propre fils de Ximénès.

— Son fils, dites-vous ?

— Oui, son fils aîné. Ce bon homme, tel que vous le voyez, a trois fils, deux se sont rangés du côté du roi, et le gouvernement de la reine, pour les punir, a confisqué les propriétés du père. Le plus âgé de ses trois enfants, assez mauvais sujet du reste, s'est jeté parmi les christinos. Il commande aujourd'hui à Villafranca, et c'est le père qui va, comme je vous le disais, guider nos bataillons contre cette forteresse.

— Qu'est-ce que c'est donc que cette tour de Villafranca dont je vous ai déjà entendu tant parler ?

— La tour de Villafranca, mon camarade, est placée au centre de la petite ville de ce nom, dans la Rivera, sur la gauche de l'Aragon et près de la rivière. Une petite garnison d'urbanos l'occupe ; c'est de cette tour, comme d'un repaire inexpugnable, que les christinos s'élancent continuellement pour piller les malheureux habitants des villages voisins. La semaine dernière, ils ont levé une contribution de soixante mille francs sur le pays ; ils arrêtent, assassinent tous ceux qu'ils soupçonnent d'être carlistes.

Ximénès cependant avait rejoint Zumalacarréguy.

— Eh bien ! lui dit le général.

— La garnison de Villafranca ne pourra être sur-

Chronique Locale et de l'Ouest.

DES SOUSCRIPTIONS AU CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR (*).

Si les souscriptions sont timides, cela tient au doute qui plane sur le passage du rail-way à travers la ville de Saumur. Plus on insistera sur la nécessité de ce passage, même temporaire, plus on éloignera les souscripteurs : ils redoutent le fait accompli.

M. Galland connaît cette répulsion des habitants ; il l'a constatée : aussi, dans sa dernière séance a-t-il calmé, autant qu'il était en son pouvoir de le faire, les appréhensions manifestées généralement à cet égard.

Voici, de mémoire, ses expressions : « Souscrivez, Messieurs, le nombre des actions » rendra possible, certaine même, l'entreprise » d'un viaduc, en assurant le succès de la » ligne projetée, en favorisant aussi celles de » Cholet et du Mans. Dans cette expectative, » nous établissons notre voie jusqu'à vos » portes, en laissant de côté le passage de la » ville. Ce travail durera deux à trois ans peut-être. Une fois arrivé à Saumur, six ou huit » mois nous suffiront pour construire le viaduc » avec les moyens actuels, si nos ressources » le permettent. Cela dépend de vos souscriptions ? »

Ce langage rassurant n'est pas celui d'un article publié en forme de compte-rendu de la conférence, dans l'*Echo* du 21 janvier.

On y lit : « Le passage à travers la ville est fatalement obligatoire, mais non pas à demeure et pour toujours. Il est temporaire » et pour un petit nombre d'années.

« Ce passage aura sans doute de grands inconvénients ; il occasionnera probablement des accidents. Nous ne voulons pas les nier, ni les discuter, etc. »

Sans rentrer dans la discussion des inconvénients signalés et reconnus par tous, il nous suffira d'en ajouter un nouveau et de montrer à quelles conséquences nous entraîne un passage temporaire et pour un petit nombre d'années ; passage qui n'est plus obligatoire, ainsi que nous allons l'établir.

Saumur renferme dans son enceinte un établissement sans égal, l'Ecole impériale de cavalerie. L'existence de cette Ecole, qui date de plus d'un siècle ici, répand dans la ville et les environs un capital de près de deux millions.

Situé à l'extrémité du quartier Saint-Nicolas, cet établissement militaire sera privé, par la voie ferrée, de toutes communications sûres avec les places, les rues, les quais, les ponts, le champ de course.

Sous un autre rapport, loin de favoriser nos fêtes, nos courses, le passage du chemin de fer au milieu de la ville et dans toute sa

(*) *Echo* du 21 janvier.

longueur n'en paralyserait-il pas l'essor ? Combien de personnes qui s'y rendent d'ordinaire en voitures, à cheval, renonceraient à ce va-et-vient joyeux dans la crainte de rencontrer sur nos ponts, dans nos rues, sur nos places un train de plaisir.

Ces inconvénients sont levés si le chemin de fer ne passe pas dans la ville, et son passage n'est pas obligatoire fatalement.

Si la compagnie n'est pas en mesure de construire un viaduc dans trois ans, la proposition faite par MM. Léon de Fos et Chanlouineau peut utilement venir à son aide dans ce temps. Toutefois la souscription qu'ils ouvrent pour le viaduc ne peut réussir en concurrence avec celle pour le chemin de fer : cette dernière doit avoir la priorité.

Il faut compter en pareille matière avec tout le monde ; il y a de petites bourses prêtes à s'ouvrir pour verser 500 francs, qui ne le sont pas pour compter 250 francs de plus. Dans deux ou trois ans, au contraire, nul doute que les souscripteurs ne soient disposés à un nouvel effort afin d'assurer la marche de l'entreprise.

Qu'on souscrive donc à la condition que le rail-way ne passe pas dans la ville, il n'y passera pas, même temporairement.

Ne perdons pas de vue la souscription au viaduc, si elle devient nécessaire. Nos ancêtres, au XII^e siècle, ont pu bâtir par ce moyen un pont sur la Loire pour s'affranchir d'un bac : pourquoi ne construirait-on pas un viaduc au XIX^e pour parer aux dangers d'un rail-way ?

Si l'on veut arriver à ce but, il faut que des hommes spéciaux étudient, soit en amont, soit en aval, le projet d'un viaduc, et que le chiffre de la dépense qu'il occasionnera soit nettement ajouté au montant de l'entreprise. De cette façon tous les doutes seront levés (*).

PAUL RATOUIS.

L'auteur de la lettre suivante, en demandant que l'heure habituelle d'ouverture des assises du département de Maine-et-Loire soit un peu modifiée, se fait l'interprète d'un désir que nous avons souvent entendu exprimer autour de nous.

Monsieur le Rédacteur,

La tenue des assises de Maine-et-Loire a lieu tous les trois mois à Angers ; elles peuvent même se tenir plus souvent si le besoin du service l'exige. La nécessité pour les jurés de quitter leur famille et leurs affaires pendant plusieurs jours, et même quelquefois des semaines entières, pèse lourdement sur chacun d'eux. Aussi, toute mesure, ayant pour effet d'abréger le temps de leur éloignement, serait-elle accueillie avec reconnaissance ? C'est dans ce but que nous vous adressons ces quelques mots :

Le chemin de fer d'Orléans sépare en deux parties à peu près égales notre département. Il en résulte que la plupart des voyageurs, à destination d'Angers, arrivent par cette voie de communication, et surtout par les trains descendant, ce qui s'explique si l'on considère que de la limite du département d'Indre-et-Loire à notre chef-lieu, on ne compte pas moins de 55 kilomètres.

Si l'on en excepte le train de nuit, le premier train que les jurés aient à leur disposition est celui qui arrive à Angers, été comme hiver, à 10 heures 50 du matin. Or, comme l'ouverture des assises a lieu ordinairement à 10 heures, il s'en suit que ceux d'entre eux qui se trouvent sur le parcours de la ligne dont nous parlons sont obligés, sous peine de s'exposer à une amende de 500 francs, de partir la veille ; c'est donc presque un jour de plus exigé de certains fonctionnaires et négociants dont les heures sont souvent comptées.

Cette perte de temps ne pourrait-elle pas être évitée, en fixant l'ouverture des assises à 11 heures un quart au lieu de 10 heures, sauf à prolonger la séance du jury dans la soirée, s'il était nécessaire ? Par ce moyen, les jurés, pour lesquels nous plaidons en ce moment, pouvant arriver à Angers par le train de 10

(*) Voir l'*Echo* du 13 février.

heures 50 ne seraient pas obligés de quitter leur domicile la veille du jour de l'ouverture.

Si ces quelques lignes, Monsieur le Rédacteur, viennent à passer sous les yeux des chefs de la Cour, nous espérons que ces honorables magistrats accueilleront avec leur bienveillance habituelle pour les membres du jury, l'observation que nous venons de présenter dans l'intérêt de bon nombre d'entre eux.

Recevez, etc. M...

La loterie des Dames de la Miséricorde sera tirée au Bureau de charité le vendredi 19 courant, à une heure après midi.

Une circulaire ministérielle fixe ainsi la date de libération des jeunes soldats ayant tiré au sort au commencement de 1868 :

Libération du service actif, le 30 juin 1873 ;
Libération définitive, le 30 juin 1877.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Mauvaise nouvelle d'Espagne. L'insurrection y relève la tête. Des bandes socialistes sont signalées en Galice. Elles ont incendié le presbytère de Villarubio.

Des troupes ont été envoyées en toute hâte à leur poursuite.

La vérification des pouvoirs a lieu aux Cortès au milieu d'une affluence considérable de public. La foule est telle, que les volontaires de la liberté ont dû être requis pour maintenir l'ordre. Il ne paraît pas que les passions politiques aient encore fait irruption, ni dans l'Assemblée, ni même dans les tribunes.

Un télégramme d'Athènes, publié par l'Indépendance belge, annonce l'abolition de la garde nationale grecque, et une levée extraordinaire de l'armée hellénique.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Les misères, dangers et désappointements que, jusqu'ici, les malades ont éprouvés dans les drogues nauséabondes, se trouvent à présent remplacés par la certitude d'une radicale et prompt guérison moyennant le Chocolat Du Barry de Londres, qui rend la parfaite santé aux organes de digestion, aux nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, guérissant les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoides, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements; douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac; insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, fluxion de poitrine, phthisie (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, déprimissement; rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhes, hystérie, névralgie, vice du sang, hydropisie, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Extraits de 65,000 guérisons.

Certificats. — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très contents du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHE, supérieure. — Adra, province d'Almería (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démangeaisons insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogr. contre le mandat ci-inclus. Agréé, monsieur, etc. PERRIN DE LA HIROLES, vice-consulat de France. — Certificat N° 65,715. — Paris, 11 avril 1866. — Monsieur, ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer ni dormir: elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du chocolat Du Barry, qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gâté d'esprit et chairs fermes. — Votre reconnaissant, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs; il rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus affaiblis. En tablettes de 12 tasses, fr. 2,25; de 24 tasses, fr. 4; 48 tasses, fr. 7; environ 20 centimes la tasse.

DU BARRY et C^{ie}, 26, Place Vendôme, à Paris.

Se vend à Saumur, chez MM. J. OUI, ph., et COMON, rue Saint-Jean, 23, et, dans toutes les villes, chez les premiers pharmaciens, épiciers et confiseurs.

Marché de Saumur du 13 février.

| | |
|----------------------------------|------------------------------|
| Froment (l'h.) 77 k. 21 02 | Huile de noix 50 k. 57 — |
| 2 ^e qualité. 74 20 20 | — chenevis 50 37 — |
| Seigle 75 13 50 | — de lin. 50 44 — |
| Orge. 65 15 — | Graine trèfle 50 60 — |
| Avoine. 50 12 50 | — luzerne 50 47 — |
| Fèves 75 16 — | Foin (charr.) 780 105 — |
| Pois blancs. 80 32 — | Luzerne — 780 98 — |
| — rouges. 80 30 — | Paille — 780 48 — |
| Graine de lin. 70 26 — | Amandes 50 — — |
| Colza 65 22 — | — cassées 50 — — |
| Chenevis. 50 13 — | Cire jaune. 50 175 — |

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

| | |
|--|--|
| Coteaux de Saumur, 1868. 1 ^{re} qualité 180 à 250 | Id. 2 ^e id. 150 à 180 |
| Ordin., envir. de Saumur 1868, 1 ^{re} id. 60 à 70 | Id. 2 ^e id. » à » |
| Saint-Léger et environs 1868, 1 ^{re} id. 50 à 65 | Id. 2 ^e id. » à » |
| Le Puy-N.-D. et environs 1868, 1 ^{re} id. 45 à 50 | Id. 2 ^e id. » à » |
| La Vienne, 1868. 1 ^{re} id. 35 à 40 | Id. 2 ^e id. » à » |

ROUGES (2 hect. 20).

| | |
|---|--|
| Souzay et environs 1868. 85 à 100 | Id. 1 ^{re} qualité 110 à 130 |
| Champigny, 1868. 2 ^e id. » à » | Varrains, 1868. 85 à 105 |
| Varrains, 1868. 2 ^e id. » à » | Bourgueil, 1868. 1 ^{re} qualité 110 à 130 |
| Bourgueil, 1868. 2 ^e id. » à » | Restigny 1868. 95 à 105 |
| Restigny 1868. 2 ^e id. » à » | Chinon, 1868. 1 ^{re} id. 80 à 100 |
| Chinon, 1868. 2 ^e id. » à » | Id. 2 ^e id. » à » |

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GUIBERT-MURAY.

Les créanciers de la faillite du sieur Guibert-Muray, charron-forgeon, demeurant à Saumur, sont invités à se présenter le mardi 23 février courant, à midi, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal,
TH. RAVENEAU.

(69)

Etude M^{re} HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

A CÉDER

Un fonds de commerce de marchand boulanger, exploité par M. Bedon, à Montreuil-Bellay, rue des Forges, près la place du Marché.

Excellente clientèle. — Affaires nombreuses. S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, à M. BEDON ou à M^{re} HACAULT, notaire. (70)

A CÉDER

de suite,

UN MAGASIN DE PARAPLUIES, BIEN ACHALANDÉ.

Situé à Saumur, 30, rue Saint Jean. S'adresser à M^{re} OGER, qui l'occupe. (71)

A VENDRE

Belles chevelues de vignes rouges, âgées de quatre ans. — Plant de Champigny. S'adresser à M. CHARBONNEAU-RALLET. (72)

A CÉDER

UNE SCIERIE MÉCANIQUE

Avec machine à vapeur de la force de quatre chevaux.

Située à Vihiers (Maine-et-Loire).

On vendrait avec cet établissement une maison où s'exploite un café avec une bonne clientèle. S'adresser à M. LEDUC, propriétaire de l'usine. (63)

A VENDRE

Un très-bon fourgon de voyage.

S'adresser à M. BEUROIS-PERDOUX, rue de l'Hôtel-de-Ville. (32)

M^{re} DELALANDE, notaire à Saint-Léger (Vienne), demande un clerc. (518)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, UN PREMIER ÉTAGE composé de quatre pièces, cave et grenier, n° 1^{er}, rue Saint-Nicolas.

S'adresser à M. BOURGEOIS, rue d'Orléans. (73)

A CÉDER DE SUITE

CABINET DE LECTURE composé de 12,000 VOLUMES environ (anciens et nouveaux), le seul dans la ville (27,000 habitants).

LIBRAIRIE et toute la FOURNITURE DE BUREAU. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Présentement ou pour la Saint-Jean, CAFÉ DU GAGNE-PETIT

Situé rue de la Visitation.

Belle clientèle comme débit de boissons et de bois de chauffage. S'adresser à domicile, au propriétaire. (21)

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT, Rue de l'Hôtel Dieu, 5.

S'adresser à M. GUIBERT, qui l'habite, ou à M. MAGÉ, près l'église de Nantilly. (416)

On demande un ménage sans enfants, pour remplir les fonctions de jardinier et de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

Prime offerte gratis aux abonnées, UNE TRÈS-BELLE AQUARELLE DE DELACROIX.

Adresser 1 franc en plus pour recevoir en France la prime FRANCO par la poste.

NEUVIÈME ANNÉE Prix d'abonnement: PARIS et DÉPARTEMENTS: UN AN: 10 F. **LE MIROIR PARISIEN** JOURNAL des DAMES et des DEMOISELLES. NEUVIÈME ANNÉE Prix d'abonnement: BELGIQUE, ITALIE, SUISSE UN AN: 12 F.

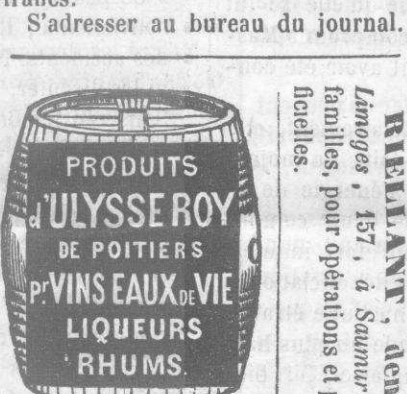
Ce journal, le meilleur marché et le plus complet de tous les journaux de modes, imprimé sur beau papier glacé et satiné grand format, donne comme annexe cinquante objets différents, savoir: modes colorées, confections, planches de tapisserie, broderie, crochet, filet, patrons découpés de grandeur naturelle, cols et manchettes sur étoffe, musique, petits travaux de dames; choix de littérature, poésie, beaux-arts, économie domestique; rédaction variée et morale signée Lamartine, J. Sandeau, J. Janin, Bouyer, Th. Midy, Marquise de Luciani, Sténio, Delasalle; tout ce qui intéresse, instruit et charme ses lectrices, ce qui plaît surtout aux mères de famille. — Les abonnements se font pour un an, du 1^{er} octobre, du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril ou du 1^{er} juillet, année courante, payables en un mandat de poste à l'ordre du directeur, boulevard Saint-Michel, n° 13, à Paris, et chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

ON DEMANDE UNE APPRENTIE

pour les modes. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à emprunter

15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs. S'adresser au bureau du journal.



HISTOIRES DU VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET. Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur : Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

| RENTES ET ACTIONS au comptant. | BOURSE DU 13 FÉVRIER. | | | BOURSE DU 15 FÉVRIER. | | |
|--|-----------------------|---------|---------|-----------------------|---------|---------|
| | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
| 3 pour cent 1862. | 71 55 | » 10 | » » | 71 30 | » » | » 25 |
| 4 1/2 pour cent 1852. | 103 70 | » 05 | » » | 103 50 | » » | » 20 |
| Obligations du Trésor. | 485 | » » | » » | 485 | » » | » » |
| Banque de France. | 3035 | 5 | » » | 3027 50 | » » | 7 50 |
| Crédit Foncier (estamp.). | 1620 | » » | 5 | 1610 | » » | 10 |
| Crédit Foncier colonial. | 445 | » » | » » | 445 | » » | » » |
| Crédit Agricole. | 657 50 | » » | 2 50 | » » | » » | » » |
| Crédit industriel. | 648 75 | » » | 1 25 | 647 50 | » » | 1 25 |
| Crédit Mobilier (estamp.). | 292 50 | 5 | » » | 285 | » » | 7 50 |
| Comptoir d'esc. de Paris. | 705 | 1 25 | » » | 705 | » » | » » |
| Orléans (estampillé). | 961 25 | 3 75 | » » | 960 | » » | 1 25 |
| Orléans, nouveau. | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| Nord (actions anciennes). | 1190 | » » | » » | 1187 50 | » » | 2 50 |
| Est. | 581 25 | 1 25 | » » | 590 | 8 75 | » » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 998 75 | 3 75 | » » | 995 | » » | 3 75 |
| Lyon nouveau. | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| Midi. | 625 | 5 | » » | 622 50 | » » | 2 50 |
| Ouest. | 597 50 | » » | 2 50 | 595 | » » | 2 50 |
| C ^{ie} Parisienne du Gaz. | 1622 50 | 7 50 | » » | 1620 | » » | 2 50 |
| Canal de Suez. | 462 50 | 2 50 | » » | 465 | 2 50 | » » |
| Transatlantiques. | 327 50 | » » | 2 50 | 325 | » » | 2 50 |
| Emprunt italien 5 0/0. | 57 40 | » 35 | » » | 57 20 | » » | 25 |
| Autrichiens. | 666 25 | 3 75 | » » | 660 | » » | 6 25 |
| Sud-Autrich.-Lombards. | 477 50 | » » | » » | 470 | » » | 7 50 |
| Victor-Emmanuel. | 51 50 | » » | » » | 51 | » » | 50 |
| Romains. | 47 | » » | 50 | 47 50 | 50 | » » |
| Crédit Mobilier Espagnol. | 298 75 | 7 50 | » » | 296 25 | » » | 2 50 |
| Saragosse. | 86 | » 50 | » » | 80 | » » | 6 |
| Séville-Xérés-Séville. | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| Nord-Espagne. | 63 | » » | 2 | 63 | » » | » » |
| Compagnie immobilière. | 106 25 | » » | » » | 105 | » » | 1 25 |

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

| | | | | | | |
|----------------------------------|--------|-----|-----|--------|-----|-----|
| Nord. | 341 | » » | » » | 340 | » » | » » |
| Orléans. | 331 25 | » » | » » | 331 75 | » » | » » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 345 | » » | » » | 329 85 | » » | » » |
| Ouest. | 328 50 | » » | » » | 328 75 | » » | » » |
| Midi. | 327 | » » | » » | 326 50 | » » | » » |
| Est. | 331 50 | » » | » » | 332 | » » | » » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.